

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **GOG-SONS & DATSON Ltd liab. CO, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des associés
3.

Date de la décision: 08.04.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **03.06.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Yogendra Datt, liquidateur, avenue de la Gare 6, 1003 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Maître Patrick de Preux, Notaire
1002 Lausanne

(02812036)